

République Française
Département FINISTERE
Commune du CLOÏTRE-PLEYBEN

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 08/07/2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
15	13	13

Vote
A la majorité
Pour : 13
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt
en PREFECTURE DU FINISTERE
Le : 09/07/2026
Et
Publication ou notification du :

L'an 2026, le 08 juillet à 20h00, le Conseil Municipal de Commune du CLOÏTRE-PLEYBEN s'est réuni à la mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame BALAY Sandrine, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 02/07/2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 02/07/2026.

Présents : Mmes BILIRIT Dominique, BALAY Sandrine, DIRAISON Maryse, LESAGE Françoise, PRIGENT Morgane, PARTHENAY Audrey, SALAUN Sylvie, LE MOAL Véronique, M. MONCHABLON Stéphane, DEMEURÉ Bruno, LEAUSTIC-LOUARN Jules, TIMBERT Rudy.

A été nommé(e) secrétaire : DIRAISON Maryse

Absent excusé : BICREL Romain, GUEGUEN Jérôme (arrivé en cours de séance à 20h15, n'a pas pris part à ce vote)

038/2026 – Budget principal – décision modificative n°1 « Intracting Bâtiments »

Madame le Maire rappelle aux membres du conseil que suite à la délibération adoptée lors de la précédente séance en date du 5 juin 2026, la commune a adhéré au programme « Intracting Bâtiments » proposé par le SDEF qui permet à la commune de bénéficier d'un prêt avantageux de 45 934€ qui sera remboursé sur une période de 11 ans avec un taux de 2.24%.

Il est donc nécessaire d'inclure ce prêt dans notre budget principal 2026. Aussi, il est proposé les écritures suivantes :

INVESTISSEMENT	Compte	Libellé	Montant
Dépenses	231	Immobilisations corporelles en cours	45 934,00€
Recettes	1641	Emprunts en euros	45 934,00€
Total			0,00€

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, adopte cette décision modificative n°1 telle qu'énoncée ci-dessus et autorise Madame le Maire à signer toutes les pièces à intervenir pour la réalisation de ces écritures.

Pour extrait conforme au registre des délibérations.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures
Pour copie conforme :
En mairie, le 09/07/2026

La secrétaire,
DIRAISON Maryse

Le Maire
BALAY Sandrine